ble refrain, ils ajoutent : *à bas le roi ! à bas les riches !*

Voilà où le libéralisme anti-religieux nous conduit.

— De plus fort en plus fort ! M. le Prince de Caraman, gouverneur de la province du Hainaut, n'a pas jugé convenable d'inviter à son bal un médecin militaire et un ingénieur qui, comme le greffier adjoint de Mons, se sont bornés à faire prononcer leur *conjungo* par l'officier d'état-civil. L'église et tous les catholiques regardent cette sorte d'union qui n'a pas été consacrée par le prêtre contre un véritable concubinage et, dans toute bonne société, on ne la prise pas davantage.

On comprend donc parfaitement pourquoi M. le Prince de Caraman, qui est un excellent catholique n'ait pas invité à sa fête les deux couples dont s'agit.

Eh bien les journaux libéraux ont l'audace de lui en faire crime.

On le menace de faire déserter ses salons et, *risum teneatis*, l'on annonce que sa conduite sera l'objet d'une interpellation à M. le ministre de l'intérieur à la rentrée des Chambres.

Est-ce assez grotesque ?

— M. Boyaval, bourgmestre libéral de Bruges, a donné sa démission.

LA GRÈVE DU CENTRE. — Nous lisons dans le *Hainaut* :

« Contrairement aux appréhensions, la journée d'hier s'est bien passée dans le Centre.

» A Mariemont, 400 ouvriers ont repris le travail. Aucune amélioration ailleurs.

» 700 soldats sont logés dans les loges des charbonnages de Mariemont et de Bascoup. Des renforts de gendarmerie sont arrivés à Bruxelles.

» Les autorités communales avaient placardé des placards défendant les rassemblements de plus de cinq individus, mais la mesure n'aura pas été jugée nécessaire.

» Des fauteurs de trouble et de désordre, venus on ne sait d'où, parcourent le pays.

» Un petit journal révolutionnaire : *l'ami du peuple*, vient de paraître à Frameries-lez-Seneffe. »

— La grève gagne le bassin de Charleroi. 1600 ouvriers de Marcinelle ont refusé de descendre hier matin.

— On a répondu le bruit d'une prochaine descente à Charleroi des grévistes du Centre, qui s'y rencontreraient avec ceux de la [illegible] ouvriers de la garde civique [illegible] ont été prévenus par [illegible] à se tenir prêts.

[illegible] que l'catastrophe [illegible] Wonderlies serait le résultat d'un [illegible]

On aurait trouvé sur plusieurs wagons une inscription menaçante ainsi [illegible]

« Demain, à huit heures, elle sera [illegible] entersée. »

D'autres indices viendraient, paraît-il, [illegible] d'un crime.

Espérons, pour l'honneur de l'humanité, que l'enquête [illegible] bientôt les affreux soupçons.

Faits divers

— Hier matin, des égoutiers travaillant sous la rue Magnan, virent, non sans terreur, des traces de sang qui descendaient le long d'un tuyau de conduite. Ils suivirent ces traces..... Au fond de l'égoût reposait le corps nu d'un enfant guillotiné. Le cadavre portait de nombreuses traces d'ongles et plusieurs meurtrissures. Il est probable, d'ailleurs, qu'avant d'en arriver à lui couper le cou, on avait essayé de lui donner la mort par d'autres moyens infructueux. A deux mètres était la tête, dont les yeux tout béants, étaient affreux à voir. Bien qu'il semblât impossible de découvrir l'auteur de ce crime, la justice, aussitôt prévenue, est loin de désespérer. Car, en prenant dans le ruisseau de l'égoût, de l'eau pour laver le corps, les égoutiers ont trouvé un linge encore plein de caillots rouges, et sur les bords duquel il est facile de voir que le meurtrier s'est essuyé les doigts... Ce linge porte des initiales... Une enquête a été immédiatement commencée dans les garnis du quartier Saint-Martin.

— Il paraît, d'après le *London and China Télégraph*, que c'est surtout dans la province d'Albay que se sont fait sentir les effets du violent ouragan qui a ravagé les îles Philippines.

L'ouragan y a causé des inondations qui, en quelques heures, ont emporté des villages et les victimes atteignent le total effrayant, presque incroyable de 10,000 personnes ! Impossible de calculer le chiffre des troupeaux, des arbres fruitiers, etc., qui sont détruits ; les plantations de chanvre sont anéanties, la culture sera impossible pendant longtemps sur de vastes étendues de terrain.

— La femme Bouyou, reconnue coupable d'avoir fait périr ses sept enfants et condamnée à mort par la cour d'assises du Lot, été exécutée hier au Bourg, près de la Chapelle-Marival.

Depuis sa condamnation, elle était enfermée dans la prison de Cahors. Avant-hier soir, à dix heures, on l'en a fait sortir sans lui annoncer où on la conduisait.

Elle monta dans une voiture, encompagnée de l'abbé Laboulne, aumônier de la prison, et du gardien-chef Fayet.

Le voyage a duré jusqu'à sept heures du matin. Au Bourg, l'échafaud était dressé.

Le procureur de la république s'est avancé vers la condamnée et lui a annoncé que son pourvoi en grâce était rejeté : « Je le sais, et je m'y résigne », répondit-elle.

Sur sa demande de rester quelques instants seule avec son confesseur, on la conduisit à la mairie. L'exécuteur et ses aides procédèrent ensuite à la toilette. Elle demanda instamment qu'on ne lui attachât pas les mains, mais se résigna à cette formalité sur les observations de l'aumônier. Un voile blanc lui fut jeté sur la tête, et on lui fit faire les quelques pas qui la séparaient de l'échafaud, placé devant sa maison.

Son attitude a été très ferme. Avant d'être couchée sur la bascule, elle a embrassé le crucifix.

Un millier de personnes environ assistaient à l'exécution.

— Il y a quelques jours, un chef de service de la Banque de France s'aperçut de la disparition de plusieurs liasses de billets de 500 et de 1,000 francs sur lesquels on imprime, au moyen d'un timbre humide, le mot *annulé*. Les soupçons tombèrent sur un jeune employé qui menait un genre de vie peu en harmonie avec la modicité de ses appointements. Cet employé coupait avec beaucoup d'adresse et rapiéçait le billet de Banque au moyen de morceaux empruntés à un autre billet.

Un négociant ayant présenté un de ces billets à la Banque, déclara l'avoir reçu d'une jeune femme dont il put donner l'adresse. Cette jeune femme n'était autre que la maîtresse de l'employé. Elle a été arrêtée en même temps que son amant, bien qu'elle déclarât ne rien savoir du vol et de la falsification de ce billet.

— Un crime abominable vient d'être commis à la Valtière (Indre-et-Loire).

Les époux Joumier, ayant attiré chez eux dans une maison isolée un sieur Cottereau, le forcèrent, sous menaces de mort, de signer un billet de 2,000 fr.; puis ils l'attachèrent à la cheminée, et le mari essaya de le tuer à coups de hache.

Ils l'auraient achevé si des enfants, passant devant la maison, n'avaient entendu ses cris et appelé du secours.

Le blessé est dans un état très-grave.

Les époux Joumier ont été arrêtés.

— On télégraphie de Nîmes au *Messager du Midi* qu'en l'absence de M. Lamothe, archiviste du Gard, le sous-archiviste a vendu un nombre considérable de quintaux de papiers des archives, et a disparu après avoir encaissé le mandat de l'archiviste, qui s'élevait à [illegible]00 francs, et sur lequel il avait apposé une fausse signature.

La police le recherche activement. Les papiers vendus par lui ont été retrouvés en grande partie.

— La famille de M. Françisque Bravay, décédé récemment, est en train de dresser l'inventaire des sommes acquises par lui en Egypte. Le total est vraiment formidable.

Le chiffre seul des dépenses de l'ancien chargé d'affaires du vice-roi s'élève à QUATRE-VINGT-ONZE MILLIONS. C'est que M. Françisque Bravay menait vraiment une vie de nabab.

Il eut un jour l'honneur de recevoir en Egypte le prince et la princesse de Galles, pour lesquels il fit ciseler deux lits en argent. Chacun d'eux a coûté la bagatelle de soixante-quinze mille francs !

Il ne nous appartient point de dire ce qu'il reste de l'immense fortune gagnée par M. Bravay, mais ce que nous pouvons affirmer c'est que le vice-roi a mis Mme veuve Bravay à l'abri de la gêne en lui assurant une rente perpétuelle de huit mille francs.

— Le comité d'exploration de la société anthropologique de Londres a publié un volumineux rapport sur des excavations pratiquées au camp de Cissbury, qui est situé sur une éminence, à trois milles au nord de Worthing. Ce rapport a été rédigé par le capitaine Lane Fox, président de la Société, promoteur de ces explorations. Il avait observé que le nombre d'éclats de silex trouvés à la surface du sol à Cissbury, — surtout dans le voisinage d'une collection de larges puits qui garnissent tout l'intérieur du camp sur le côté ouest, — étaient beaucoup plus nombreux que dans les autres camps, tels que ceux de Devil's Dyke, Hollingbury, Chanctonbury, Beltout et Seaford. Le résultat des excavations a porté le colonel Fox à supposer que les puits avaient été creusés pour en tirer le silex dont on fabriquait des instruments.

Après avoir reconnu d'une manière générale la ressemblance des puits à silex de Cissbury avec ceux des différentes parties de l'Angleterre et de la Belgique, une question du plus grand intérêt anthropologique s'est élevée sur l'âge relatif de cette manufacture néolithique de silex. Sans entrer dans les détails des excavations pratiquées dans le cours de l'année qui vient de se terminer, il faut dire que le colonel Lane Fox est convaincu que ces retranchements sont d'une époque antérieure à la conquête romaine et que les éclats de silex sont de la même date. Il a trouvé quelques restes intéressants tels que, dans la tranchée, tout un approvisionnement d'éclats de silex au nombre de 236 et un bloc de la même pierre à peine dégrossie. Tout cela était renfermé dans un espace d'environ deux pieds de diamètre et un pied de profondeur.

La plus grande partie des restes d'animaux qu'on a trouvé dans le même lieu semblent appartenir à des races domestiques. On a découvert des instruments de silex grossiers, du charbon de bois à 30 pieds au-dessous de l'orifice du puits, de la poterie à la superficie du sol, poterie semblable à celle qu'on a trouvée dans les tranchées, mais à 12 pieds sous terre. Les mines sont de l'âge néolithique, quoique quelques-uns des instruments présentent des formes qui se rapprochent de celles de l'époque paléolithique.

Les retranchements observés et décrits par le colonel Fox sont probablement d'une époque antérieure aux Romains, comme leur forme l'indique et comme le confirment les excavations qui ont été faites. Que le silex fût encore en usage après la construction de ces remparts semble établi par les indications résultant des faits. Aucun instrument de bronze n'a été trouvé à Cissbury, quoique le colonel Fox en ait précédemment trouvé un près de là dans un camp voisin mais différemment construit, celui de Highdoww. Aucun débris n'a été découvert de l'époque saxonne. Les Romains, s'ils ont occupé ce lieu, le cultivaient, comme le prouvent les terrasses à l'intérieur du camp : ils s'en servaient comme d'un fort.

La société, sous les auspices de son président, continuera au printemps la partie la plus intéressante de ses explorations au mont Cabura près de Lewes.

— On vient de découvrir aux Etats-Unis une des fraudes les plus colossales qui aient jamais été pratiquées en aucun pays. Il paraît que des titres de propriétés foncières situées dans l'Arkansas et le sud-est du Missouri ont été contrefaits depuis plusieurs années.

Des agences avaient été créées dans ce but criminel à Cincinati, à Pittsburg, à Philadelphie, à New-York et à Manchester, et ces titres de propriété ont été vendus pour des sommes s'élevant à un total de 150 millions de francs, représentant 12 millions d'hectares.

Les terres sur lesquelles on a opéré appartiennent à des non-résidents, et comme la plupart des titres authentiques de propriétés ont été détruits pendant la guerre de sécession, ces agences ont pu facilement accomplir une œuvre plus audacieuse encore que les spéculations de l'Erié et du Nord-Amérique. Elles ont vendu leurs titres tant aux Etats-Unis qu'en Angleterre. Les victimes appartiennent presque toutes à la classe ouvrière.

Les journaux de New-York annoncent qu'on a pu arrêter le chef de cette bande de faussaires et ses principaux complices.

ENCORE UNE HISTOIRE DU 4 SEPTEMBRE. — Nous la croyons inédite, dit *Paris-Journal*, et elle nous a été racontée par la personne même à qui elle est arrivée.

Vers le milieu du siége, un aérostier volontaire partit de Paris sur le ballon *le Colonel-Charras*.

Il tomba du côté de Soissons et télégraphia aussitôt à Tours, en ces termes :

— Pars pour Tours avec le colonel Charras.

Cette dépêche avait été communiquée aux autorités des villes par lesquelles devait passer l'intrépide aérostier, et à mi-chemin de sa route à peu près, un sous-préfet vint à la gare le saluer au passage.

— C'est vous, dit-il, qui venez avec le colonel Charras ?

— Oui, monsieur.

— Et il est ici ?

— Oui, dans le wagon aux bagages.

— Dans le wagon aux bagages ? se récria le fonctionnaire. Mais il doit être fort mal.

— Il est très-bien, au contraire...

— Ah ! il est très-bien ?

— Très-bien..., un peu dégonflé seulement.

Le sous-préfet fit un soubresaut.

— Dégonflé ?... le colonel ?... il était gros ?

— Fort gros...

Ici il y eut pause. L'aérostier regardait le sous-préfet d'un air ahuri. Il ne comprenait rien à ses singulières questions, et le fonctionnaire ne paraissait pas moins étonné des réponses tout aussi singulières de son interlocuteur.

Le quiproquo ne fut découvert qu'au bout de, quelques instants, quand le sous-préfet eut demandé au voyageur de le présenter au colonel.

C'est égal, pour une méprise, c'était une vraie méprise.

On en rit encore dans l'endroit où ceci s'est passé.

CHANGEMENT DE DOMICILE

M. VERBRUGGHE

DENTISTE

a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le

20 DÉCEMBRE 1875

son domicile est transféré

6, RUE DE L'ESPÉRANCE, 6

RENSEIGNEMENT PARTICULIER

La rue de l'Espérance donne dans la rue de l'Hospice

Journal de la jeunesse. — Sommaire de la 162e livraison (8 janvier 1876). — TEXTE : Le bonheur de Françoise, par Mme Colomb. — Le tissage, par Eug. Muller. — Le lièvre et les corbeaux, par Léon Dives. — Les bulles de savon, par Marie Maréchal. — Une croisière autour du monde, par J. Belin de Launay. — Chauvigny, par Saint-Paul.

DESSINS de d'Adrien Marie, Riou, et Ph. Benoist.

Bureaux à la librairie HACHETTE, boulevard Saint-Germain, n° 79, à Paris.

Nouvelles du soir

Voici le sommaire du *Journal officiel* d'aujourd'hui :

Partie officielle. — Loi sur le régime des sucres. Décret portant règlement sur les rangs, préséances et honneurs des autorités militaires dans les cérémonies publiques. Décret convoquant les électeurs du canton de Bordeaux (Gironde), du canton d'Epinal (Vosges) et du canton de Clermont-en-Argonne (Meuse), à l'effet de nommer un conseiller d'arrondissement. Décrets nommant un maire et des adjoints.

On nous écrit de Paris, le 7 janvier 1876 :

« Le tribunal correctionnelle de Paris a condamné à deux amendes de 100 francs chacune, M. Francheschi, gérant de l'*Opinion nationale*, pour la publication faite dans ce journal, de deux fausses nouvelles. »

Petite bourse du soir :

Emprunt	104.82
Turc	21.55

Dernières télégraphiques

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Marseille, 6 janvier. — M. Alfred Naquet est arrivé ici venant de Genève. Il restera quelque temps à Marseille.

M. Gambetta est attendu vers le 10 janvier.

On donne comme certain que le comité républicain a décidé, dans une réunion préparatoire, de porter comme candidats au Sénat, pour le département des Bouches-du-Rhône, MM. Esquiros, Challemel-Lacour et Thourel.

INCENDIE A BORD D'UN NAVIRE

Marseille, 6 janvier. — Un violent incendie s'est déclaré à bord du paquebot l'*Oogly*, des messageries maritimes faisant le service de l'Indo-chine.

Plusieurs pompes ont été employées à restreindre le feu qui finalement a été maîtrisé en submergeant l'avant du navire dans le port de la Joliette.

Huit hommes de l'équipage, à demi-asphyxiés, ont été sauvés par les soins des médecins. Il n'y a pas de mort.

LES GRÉVISTES BELGES

Bruxelles, 6 janvier. — L'*Etoile* assure qu'un conseil des ministres a été tenu sous la présidence du roi.

D'importantes mesures de répression y auraient été résolues en prévision de conflits entre les troupes et les grévistes.

LA BANQUE D'ANGLETERRE.

Londres, le 6, 3 h. 50. — Le bilan hebdomadaire de la banque d'Angleterre donne les résultats suivants :

Augmentation

Comptes du trésor, 1,481,790 livres sterling, circulation 558,370.

Diminution

Encaisse métallique 488,118. Portefeuille 607,767. Comptes particuliers 996,966. Réserve des billets 1,025,435.

La réserve représente 28 3/4 p. 0/0 du passif. Il est passé cette semaine par le Baukers Clearing House pour 136 millions sterling de lettres de change et mandats. Pendant la semaine correspondante de l'année dernière il en était passé 124 millions. Il y a donc une augmentation de 12 millions sterling.

LA GUERRE D'ATCHIN.

La Haye, 6 janvier. — Une dépêche d'Atchin, du 2 janvier, dit le camp retranché de Bital est terminé.

Les insurgés auraient évacué Tochœmanta.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Madrid, 6 janvier. — Le *Diario Espanol* dit que M. Rubi qui est alle, il y a quelque temps, à Cuba, en qualité de délégué de gouvernement pour réorganiser l'administration des finances de cette colonie, a envoyé sa démission.

On croit que son retour à Madrid est prochain.

DERNIÈRE HEURE

Constantinople, 5 janvier.

L'ambassadeur d'Autriche a communiqué officiellement Grand-Vizir le projet du comte Andrassy.

Le Grand-Vizir a repoussé toute idée de médiation étrangère. Il a dit que la Porte donnera elle-même à ses populations les garanties et réformes nécessaires.

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 6 janvier. — *Cafés.* — Marché sans changement. De première main on a vendu 400 balles Aux-Cayes nouveau, à 50 1/2 cents consommation, tel quel, 400 d° Jérémie, nouveau, à 50 1/2 cents consommation, tel quel, et 600 b. Port-au-prince, du Cap et Jérémie, vieux, de 52 à 53 cents, consommation.

Laines. — On a traité 292 b. La Plata en suint et 10 d° d° lavée.

Peaux de moutons. On a vendu 16 balles Buenos-Ayres, diverses, de fr. 87 1/2 à 122 1/2 et 9 d° Paysandu, d°, à fr. 160 par 100 kil.

HAVRE, 6 janvier. — *Deux heures.* — La demande pour les cotons reste languissante, avec des prix plutôt un peu lourds, quoique sans changement.

Les cafés continuent, au contraire, de provoquer des achats assez suivis, avec bonne tenue. L'on a réalisé de nouveau, ce matin : 600 s. Haïti, à livrer, à fr. 95 des 50 kil., ent.; 100 s. dito Jérémie, disp., à fr. 96; 300 s. dito Cap, à tr 90; 124 s. Santos, disp., à fr. 92, et 450 s. dito, à livrer, à fr. 110. — Nous sommes sans nouvelles télégraphiques du Brésil, par suite d'une rupture du câble sous-marin, entre Lisbonne et Madère.

Les laines de la Plata trouvent toujours un placement facile. Il vient encore de se traiter, en divers lots, 111 B. B.-Ayres, suint, de fr. 1 35 à 1 90 le kil.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme sans plus d'entrain qu'au début.

A livrer, l'on n'a coté aujourd'hui que 200 B. Georgie *mid-fair*, sur échantillon, attendues par *Alice-Roy* (en mer), à fr. 87.

Les ventes totales notées jusqu'à quatre heures ne vont pas, en somme, au-delà de 465 B., y compris : ces 200 B. à livrer; 215 B. des E.-Unis, disp., à divers prix, et 50 B. Oomra, à fr. 62.

A terme, les affaires restent nulles.

Les cafés ont encore trouvé preneurs, cette après-midi, pour 250 s. Haïti Cayes, à livrer, à fr. 95 des 50 kil., ent., et 180 s. Rio, à fr. 100.

Une partie de 1.046 peaux de chevaux B.-Ayres sèches, a changé de mains, à fr. 6 la pièce.

Dans les laines, on a pris, de nouveau, 64 B. B.-Ayres, suint, payées fr. 1 60 à 1 95 le kil.

Cours officiels de la Bourse de Paris,

du 6 jan. — 6 heures du soir.

Huile de colza disp.	86 ..	Farine 3 mar.	57 50 ..
Id courant	84 50 ..	Id. fév.	57 50 ..
Id. fév.	84 ..	Id. mars avril	58 25 ..
Id mai avril	83 ..	Id 4 de mars	59 25 ..
Id. 4 4 août	84 ..	Id. 4 de mai	61 25 ..
Id. 4 dern.	86 ..	Farine sup. tour.	53 75 ..
Huile de m disp.	66 50 ..	Id. fév.	56 ..
Id. courant	66 50 ..	Id mars avril	56 50 ..
Id fév.	69 50 ..	Id. 4 de mai	56 75 ..
Id. mars avril	71 25 ..	Id. 4 de mars	57 50 ..
Id. 4 d'été	73 50 ..	Derbay	58 ..
Id. dern.	.. ..	Bièc courant	26 ..
Spiritueux dip.	43 ..	Id. jan.	25 75 26 ..
Id. courant	43 ..	Id. jan fév.	26 25 ..
Id. fév	43 25 ..	Id. 4 de mars	27 50 75 ..
Id. 4 été	47 25 50 ..	Id. 4 prem.	26 75 ..
Id. mars avril	48 ..	Seigle courant	16 50 75 ..
Sucre 88 dip.	10/12 48 25 ..	Id. 4 de m.	18 ..
Id. 7/9 dip.	54 75 ..	Id. jan	17 ..
Id. blanc 3 dip.	58 75 59 ..	Id. jan fév	17 17 45 ..
A livrer fév.	59 ..	Id. 4 prem.	16 25 ..
4 prem	60 25 ..	Suifs	101 50
4 de mars	61 25 ..		
raffinés	139 .. à 140 ..		

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 6 Janvier 1876.

Deux heures. — Les dispositions de la Bourse n'ont pas changé; si l'élévation de 1 0/0 dans le taux de l'escompte à la Banque d'Angleterre n'était pas arrivée dans la première heure, il est bien probable que notre 5 0/0 aurait atteint le cours de 105 fr.

Le mauvais effet de cette élévation du taux de l'escompte à 5 0/0 a fait réactionner nos deux Rentes de 10 c. Seulement en ce moment les vendeurs éprouvent une très-grande résistance à obtenir des avantages plus sérieux.

Aujourd'hui toutes les valeurs turques ont éprouvé une très forte dépréciation; la Rente a fléchi à 21 30: toutes les obligations ottomanes n'ont pas baissé autant, la perte varie entre 7 et 8 fr. pour chacune d'elles.

La Banque ottomane résiste un peu à ce mauvais courant; on la cote 440.

Les obligations égyptiennes sont fermes à 332.

Les actions et délégations de Suez se maintiennent à peu de chose près aux cours d'hier.

Les Autrichiens et les Lombards sont en baisse de 5 fr.

La Rente italinne est cotée 73 75.

Le Mobilier fait 192, la Banque égyptienne 520 et la Générale 525.

La Banque italienne est sur le point de reperdre à nouveau le cours de 500.

Les obligations du Crédit foncier russe sont sans changements.

Les achats de Rentes françaises au comptant ont été très élevés; il a été demandé 21,000 fr. de 3 0/0 et 67,000 de 5 0/0.

Les obligations de nos grandes lignes de Chemins de fer suivent le mouvement de hausse de nos Rentes; toutes ont progressé de quelques francs.

Les obligations des Charentes se traitent aux environs de 286.

Les actions des Tramways-Sud sont en hausse de 5 fr. à 717.

Les actions des Tramways-Nord restent stationnaires aux environs de 735.

Trois heures. — Le 3 0/0 reste à 66 27 et le 5 0/0 à 104 85.

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le Sirop et la Pâte de Nafé de Delangrenier, étaient les pectoraux les plus *efficaces* contre les rhumes, grippe, *irritation de poitrine*, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni *opium*, ni *morphine*, ni *codéine*, ils peuvent être donnés sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMBARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecines, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry de Londres, dite

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, angreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches vessie, foie, reins, intestins; membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants, oignons ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Brémont, Lord Stuard de Decies pair d'Angleterre. M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Beneke, etc etc.

N°. 49,842 : Mme Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insommies, asthme, toux, flatus, spasmes et nausées. — N°. 46,270 : M. Roberts, d'une consomption pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N°. 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N°. 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N°. 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N°. 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 80,416. — M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, fait le rapport suivant à la clinique de Berlin, le 8 avril 1872 :

« Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière Du Barry.

» L'enfant, à l'âge de quatre mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continuels qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a immédiatement arrêté les vomissements et complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. Elle est quatre fois plus nutritive que la viande. » 1.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — *Revalescière chocolatée*, rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus aibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place ; Morelle-Bourgeois ; Léon DANJOU, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, Place Vendôme, 26, à Paris.

Evitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

LE JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

Publication légale

Formation de Société

« Suivant acte sous-seing privé fait en quadruple à Roubaix, le vingt-et-un décembre 1875, portant la mention suivante :

« Enregistré à Roubaix, le six janvier 1876. f° 40, r° c° 6, reçu cent quarante francs, décimes trente-cinq francs.

(Signé SOP. »

M. LOUIS-JOSEPH BRAY, négociant, demeurant à Roubaix et une autre personne dénommée audit acte, ont formé entr'eux une société en nom collectif à l'égard de mondit sieur Bray et en commandite seulement à l'égard de ladite personne, sous la raison sociale :

L. Bray et Cie.

Son objet est l'achat et la vente à forfait de toutes matières servant à la fabrication des tissus, tels, notamment, que : cotons, laines, soies et fils.

Cette société a été contractée pour cinq ans et onze mois qui ont commencé à courir le premier janvier 1876 et finiront avec le trente novembre 1881.

Son siège est établi à Roubaix, rue Inkermann, 49.

La signature, la gestion et l'administration de la société appartiennent à M. Bray, sans les restrictions suivantes :

1° Aucun emprunt ne peut être contracté par lui et les comptes-courants chez des banquiers désignés d'un commun accord avec son commanditaire, lui sont seuls autorisés;

2° Il ne peut être fait usage de la signataire que pour les affaires de la société inscrites sur les livres sociaux, tous les engagements devront, pour être valables, énoncer la cause de leur souscription.

Le capital social est de cent trente-cinq mille francs, dont cent mille francs espèces représentant la commandite, et le surplus l'apport du commandité.

Ledit capital social produit des intérêts à raison de cinq pour cent l'an, à compter du jour du versement dans la caisse sociale.

« Pour extrait dont deux » exemplaires dudit acte de formation de société ont été déposés le sept janvier 1876, l'un au greffe de la justice de paix du canton Ouest de Roubaix et l'autre au greffe du tribunal de commerce dudit Roubaix. »

Signé : BRAY.

IMMEUBLES A VENDRE OU A LOUER

MAISON A LOUER, 11, rue des Fabricants. — S'adresser à M. Delrue, 72, rue des Arts. 10351

A LOUER pour le 1er mars, rue des Arts, n° 63, une belle et grande maison nouvellement construite, avec porte cochère, vastes magasins et écuries, pouvant convenir à un négociant. — S'adresser rue des Fabricants, n° 34. 10344

A LOUER présentement une maison d'habitation et vaste magasin, rue de l'Ouest. — S'adresser 105, rue du Grand-Chemin. 10347

A louer une MAISON à usage de commerce, située rue Jacquart, n° 49. 10334

A louer une MAISON rue des Fabricants, n° 11. — S'adresser chez M. Delerue, rue des Arts, 72. 10333

A LOUER chambre garnie ou non garnie. 10281

VENTES DIVERSES

A VENDRE Une bonne calèche à siège.

Une belle américaine toute neuve.

Une excellente batteuse de laine et de débourage.

Une grande sécheuse neuve, comprenant environ 1,000 kilos tuyaux cuivre rouge et son ventilateur.

Trois gills simple de Skène et Devallée.

Un gill double.

Une peigneuse Lister, neuve.

Deux peigneuses Rawson, presque neuves.

Une lisseuse Skène et Devallée.

Une grande et excellente ouvreuse de laine feutrée ou déchets retords ou bouts fins.

Une machine à aiguiser, pour filature coton.

Une grande quantité d'anciens pots en tôle de diverses dimensions.

Un grand tour, un plus petit, deux perceuses, quantité de poulies divers diamètres et des dévidoirs.

S'adresser chez M. Duriez fils, à Roubaix. 9771

COMMERCE de MÉTAUX

Machines et ustensiles d'occasion

Widlez & Schmitt

à Valenciennes.

A VENDRE un générateur de 15 chevaux à hautes communications, au prix de 20 francs les 100 kil. 10355

A VENDRE d'occasion une turbine. — S'adresser rue des Fabricants, 38. 10.236

A VENDRE une MACHINE A VAPEUR de la force de huit chevaux et un GÉNÉRATEUR de quinze. — S'adresser rue du Grand-Chemin, 123. 10251

A VENDRE 46 mécaniques jacquart de 400, avec leurs harnais et garnitures; le tout presque neuf. — S'adresser au bureau du journal. 10160

A VENDRE d'occasion, deux presses à paquets de 5 k. pour coton, laine, soie, etc. L'une à la main; l'autre mécanique et à la main à volonté. Trois cardes à coton. Deux métiers à retordre, système Parr-Curtis, de 750 broches, longueur 27 mètres, écartement 35 millimètres. Le tout en bon état. — S'adresser chez M. Parent-Lemaire, quai de Leers, Roubaix. 9932